



## Présentation des mesures visant à assurer la circulation et les services durant les travaux d'assainissement à Vers Morey

Mesdames et Messieurs,

Comme annoncé en 2024 lors d'une première information, la Commune d'Yvorne va poursuivre la mise en séparatif de son réseau d'évacuation en réalisant un nouveau tronçon au hameau de Vers Morey. Cette intervention répond aux exigences légales de protection des eaux et s'inscrit dans la planification définie avec les entreprises mandatées. Les travaux débuteront le **19 janvier 2026**, après la mise en place, dès la mi-décembre 2025, d'aménagements provisoires sur la route cantonale.

Cette opération consiste à séparer les **eaux usées** et les **eaux claires** (pluviales, drains, fontaines) grâce à la construction de deux réseaux distincts. En parallèle, la conduite d'eau potable la plus ancienne de la ruelle de Vers Morey, présentant un risque de fuites, sera remplacée. La chaussée fera également l'objet d'une réfection complète avec la pose de nouveaux enrobés.

La séparation des eaux claires du réseau d'eaux usées contribuera à une gestion plus écologique et durable. Elle permettra également de réduire la participation financière de la Commune aux charges d'exploitation de la STEP et aux coûts de transport associés.

Ce chantier entraînera inévitablement certaines perturbations. Toutefois, la Municipalité et les entreprises concernées ont mis en place des mesures pour en limiter l'impact. Vous trouverez ci-dessous l'organisation prévue afin de garantir la circulation et le maintien des différents services.

- calendrier prévisionnel
- restrictions de circulation sur l'axe Yvorne - Corbeyrier (RC 722d)
- transports publics et scolaire
- services assurés
- plan de situation
- foire aux questions

# Calendrier prévisionnel



## Décembre 2025 :

Réalisation d'aménagements provisoires sur la route cantonale, à l'intersection Derrière Morey, afin de favoriser la fluidité du trafic et les transports publics durant les travaux (intersection Derrière Morey).

## Du 19 janvier à la fin juillet 2026 :

Travaux sur le secteur de la route cantonale dans le hameau de Vers Morey.

## De la mi-août à la mi-décembre 2026 :

Travaux sur le secteur de la route communale à travers le hameau.

## Eté 2027 :

Pose des enrobés finaux (couche de roulement, 2 à 3 jours de travaux).

## Restrictions de circulation pour le trafic montant



### Trafic léger, largeur maximale 2m20 :

Du début décembre à la mi-décembre 2025, puis du 19 janvier à la fin juillet 2026, le trafic léger montant sera dévié par la Chenalette / Vers la Cour.

**Cette déviation sera interdite à tout véhicule d'une largeur supérieure à 2.20 m à l'exception des transports publics.**



### Trafic poids lourds :

Le trafic montant sera autorisé et maintenu sur la route cantonale jusqu'à la mi-juin 2026.

**De la mi-juin 2026 à la fin juillet 2026, le passage ponctuel de poids lourds par la route cantonale sera possible uniquement sur requête préalable (Echenard SA, tél. 079 66160 91).**

## Restrictions de circulation pour le trafic descendant



### Trafic léger, largeur maximale 2m20 :

Du début décembre à la mi-décembre 2025, puis du 19 janvier à la fin juillet 2026, le trafic léger descendant sera dévié du Bachillon en direction de Derrière Morey.

**Cette déviation sera interdite à tout véhicule d'une largeur supérieure à 2.20 m à l'exception des transports publics.**



### Trafic poids lourds :

Le trafic descendant sera autorisé et maintenu sur la route cantonale jusqu'à la mi-juin 2026.

**De la mi-juin 2026 à la fin juillet 2026, le passage ponctuel de poids lourds par la route cantonale sera possible uniquement sur requête préalable (Echenard SA, tél. 079 66160 91).**

## Transports publics et scolaire



### Transports publics :

Les bus seront maintenus sur la route cantonale jusqu'à la mi-juin 2026.

Dès la mi-juin et jusqu'à la fin juillet, l'arrêt de bus de Vers Morey sera déplacé sur les hauts du hameau.



### Transport scolaire :

La prise en charge des élèves se déroulera normalement jusqu'à la mi-juin puis sera assurée à partir de l'arrêt de bus temporaire située au haut du hameau de Vers-Morey.



### Interdiction pour les piétons, dont les écoliers :

Du début décembre à la mi-décembre, puis du 19 janvier jusqu'à la mi-juillet 2026, le déplacement des piétons, notamment des écoliers, entre Vers Morey et le village d'Yvorne, par la Chenalette / Vers la Cour, sera interdit pour des questions de sécurité, en raison de la densité de circulation et de l'étroitesse de la route.



**Un cheminement est proposé aux piétons entre Vers Morey et Yvorne (selon plan).**

## Autres services



### Zones de parage - places de parc :

Durant les travaux, les riverains auront la possibilité de parquer le long de la route cantonale lorsque leurs places de stationnement seront inaccessibles, en l'occurrence à l'entrée de Vers Morey.



### Collecte des déchets ménagers :

La collecte des déchets restera inchangée et s'effectuera aux jours habituels pour les Communes d'Yvorne et de Corbeyrier.



### Alimentation en eau potable :

Une conduite provisoire sera mise en place pour assurer l'approvisionnement pendant toute la durée du chantier.

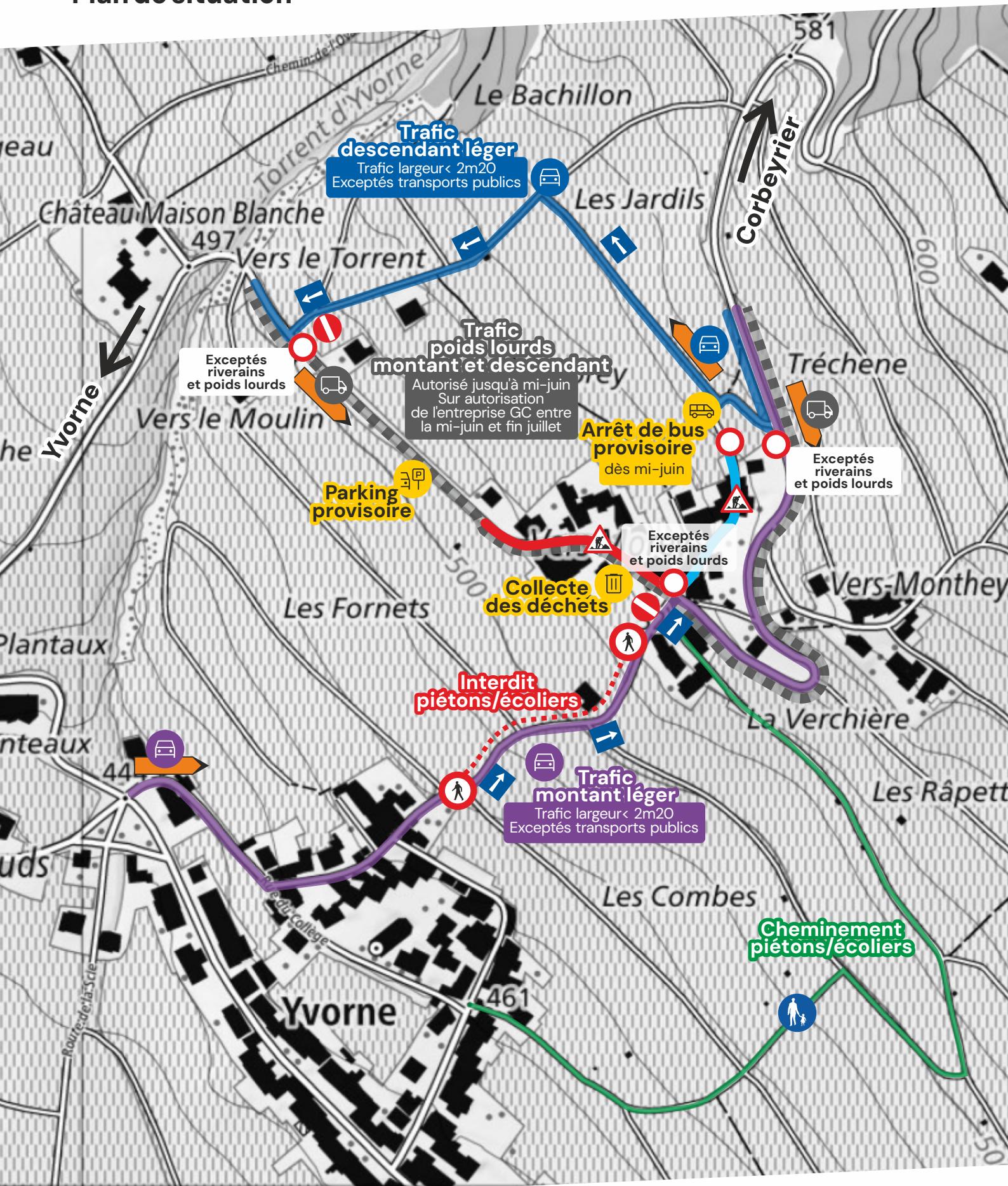
Des coupures ponctuelles seront toutefois nécessaires. Elles seront annoncées plusieurs jours à l'avance. L'eau sera rétablie chaque jour durant la pause de midi ainsi qu'en fin de journée, jusqu'à la reprise des travaux le lendemain.

## Recommandations



**Nous invitons les habitants à anticiper leurs commandes (bois, pellets, mazout,...) et organiser les éventuels déménagements avant la mise en œuvre des restrictions de circulation.**

## Plan de situation



0 50 100m



Travaux route communale  
Travaux route cantonale

# Foire aux questions

## Pourquoi ces travaux sont-ils nécessaires ?

Conformément aux bases légales, la commune d'Yvorne doit terminer la mise en séparatif de son réseau d'évacuation. Cela consiste à séparer les **eaux claires** (pluie, fontaines, drains) des **eaux usées** afin de mieux protéger les eaux naturelles et réduire les coûts de traitement à la STEP. En parallèle, la **vieille conduite d'eau potable** sera remplacée et la **chaussée entièrement refaite**.

## Quand les travaux auront-ils lieu ?

Les travaux se dérouleront **du 19 janvier à fin juillet 2026** sur la route cantonale à Vers Morey, puis **d'août à décembre 2026** sur la route communale. Des aménagements provisoires seront installés **dès la mi-décembre 2025**, et les finitions (enrobés) auront lieu **à l'été 2027**.

## La route sera-t-elle complètement fermée ?

Non. La circulation restera possible, mais **avec des restrictions temporaires**:

- Les **véhicules légers** seront déviés par la **Chenalette / Vers la Cour**.
- Les **poids lourds** circuleront sur la route cantonale jusqu'à la mi-juin, puis sur autorisation ponctuelle jusqu'à fin juillet.
- Les **piétons**, dont les **écoliers**, disposeront d'un **cheminement** entre Vers Morey et Yvorne (selon plan).

## Qu'en est-il des bus et du transport scolaire ?

Les **transports publics** seront maintenus sur la route cantonale jusqu'à la **mi-juin 2026**. Ensuite, l'**arrêt de Vers Morey** sera déplacé **sur les hauts du hameau**. Le ramassage scolaire suivra la même organisation.

## Les services communaux seront-ils perturbés ?

- Tous les services essentiels seront **maintenus**:
- **Collecte des déchets**: aux jours habituels pour les Communes d'Yvorne et de Corbeyrier.
- **Distribution d'eau potable** : assurée, notamment par une conduite provisoire (avec coupures annoncées à l'avance).
- **Accès d'urgence**: garanti à tout moment.
- **Stationnement** : des places de parc seront disponibles à l'entrée du hameau de Vers Morey, le long de la route cantonale

## Les interlocuteurs suivants demeurent à votre disposition pour de plus amples renseignements :

**RWB Vaud SA** – direction des travaux  
tél. 058 220 39 20  
contact : M. Jean-Bernard Boschung  
tél. 079 828 8118 / jb.boschung@rwb.ch

**Municipalité d'Yvorne**  
contact : M. Éric Minod, Municipal  
tél. 079 329 65 78 / eric.minod@yvorne.ch

**Echenard SA** – travaux de génie civil  
contact : M. Johny Rodrigues  
tél. 079 661 60 91 / j.rodrigues@echenard.ch

**Piguet Stéphane SA** – travaux sanitaires  
tél. 024 494 35 55 / info@stephane-piguet.ch

La Municipalité, ainsi que les entreprises mandatées, remercient d'ores et déjà les habitantes et les habitants des communes d'Yvorne et de Corbeyrier pour leur compréhension.

Tout sera mis en œuvre afin de limiter au maximum l'impact du chantier et les désagréments qui pourraient en découler.

Avec nos salutations les meilleures

La Municipalité d'Yvorne